

Templates for Open Selection of CSOs

This Annex provides templates that can be used by UNICEF Offices to select CSO for formalized partnership using an open selection approach. The following templates are provided as examples and can be adjusted to best fit the country and programming context:

[Template for Call for Expression of Interest](#)

[Attachment I – Partner Declaration](#)

[Attachment II – CSO Identification Profile](#)

[Attachment III – Programme Proposal](#)

TEMPLATE FOR CALL FOR EXPRESSION OF INTEREST (TO BE ISSUED BY UNICEF)

The purpose of the Call for Expression of Interest is to identify eligible Civil Society Organisations for prospective partnership with UNICEF Algeria. Eligible Civil Society Organisations (CSOs) are invited to submit proposals for partnership to support achievement of results for Sahrawi Refugee children as outlined in the 2018 Joint Humanitarian Appeal and section 1.3 below.

Organisations that wish to participate in this Call for Expression of Interest are requested to send their submission by mail labelled “HPT CSO Call for Expression of Interest 2019” at the following email address: ALG-supply@unicef.org by Thursday 07 november 2019, 23.59 mns local time.

Applications must be submitted in French or in English.

Any requests for additional information should be addressed in writing by Sunday 20 October 2019 at the latest to [Nadjet Saidani, email: nsaidani@unicef.org]. UNICEF responses to any queries or clarification requests will be made available to all, online <https://www.ungm.org/> before the deadline for submission of applications.

Applications will be assessed by an evaluation committee to identify CSOs that have the mandate, capacities and comparative advantage to support achievement of results for children using criteria outlined in section 3 below. It should be noted however that participation to this Call for Expression of Interest does not guarantee the CSO will be ultimately selected for partnership with UNICEF. Selected NGOs will be invited to review and finalise partnership agreements in accordance with criteria outlined in section 3.4 below and applicable policy and procedures on partnership with CSOs.

Applicant CSOs will be informed of the outcome of their submissions by communication sent out to the email address that is indicated in the CSO submission.

Section 1: Background	
1.1 UNICEF mandate	L'UNICEF est une agence des Nations Unies mandatée pour la réalisation des droits des enfants, soutenir les efforts visant à satisfaire leurs besoins élémentaires et leurs donner toutes les chances de développer leur plein potentiel.
1.2 UNICEF Programme of	En Algérie, le programme de coopération 2016-2020 entre l'UNICEF et le gouvernement algérien vise à renforcer l'impact du partenariat stratégique de

Cooperation [or Humanitarian Response Plan] in [Country]	<p>manière à faire progresser la cause des enfants en Algérie au travers de différents mécanismes d'intervention et de stratégies de mise en œuvre des programmes. L'objectif de ce programme est formulé de la façon suivante : « <i>D'ici 2020, un accès accru, inclusif et équitable à des services sociaux de qualité est offert à la population</i> ».</p> <p>Le programme a en outre une composante humanitaire relative au soutien aux réfugiés sahraouis vivant dans les cinq camps situés dans la région de Tindouf, au sud-ouest de l'Algérie.</p>
--	--

1.3 Specific results	<p>L'objectif général du programme pays est décliné en trois effets principaux :</p> <ol style="list-style-type: none"> 1- Amélioration des opportunités de prise en charge et d'apprentissage qui favorisent la survie, le développement et l'inclusion des enfants, en particulier ceux vivant dans les régions à fortes disparités 2- Renforcement de la prévention et de la prise en charge multisectorielle des cas de violence à l'encontre des filles et des garçons 3- Amélioration de l'environnement politique et de la protection sociale des enfants et adolescents désavantagés et vulnérables, sous-tendue par des connaissances et données axées sur l'équité <p>Quant au programme humanitaire, son objectif principal est de promouvoir l'accès des enfants sahraouis vivant dans les cinq camps de réfugiés (Smara, Aousserd, Laayoun, Dakhla et Boujdour) à des services de santé et d'éducation de qualité.</p> <p>Le programme humanitaire 2018-2021 mis en œuvre par l'UNICEF et ses partenaires en soutien aux enfants réfugiés sahraouis vise spécifiquement à :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Améliorer la survie des nouveau-nés par le renforcement des services de santé maternelle et infantile - Promouvoir une couverture vaccinale optimale par un soutien à la mise en œuvre du programme élargi de vaccination - Renforcer l'accès durable des enfants à une éducation de qualité - Promouvoir l'intégration sociale et économique des jeunes par un renforcement de leurs compétences de vie - Faciliter l'inclusion des enfants vivant avec un handicap - Contribuer à la réalisation des droits des enfants réfugiés sahraouis sur base d'analyses des besoins, des défis et des priorités pour l'enfance
----------------------	--

Section 2 : Application requirements and timelines

2.1 Documentation required for the submission	<p>La manifestation d'intérêt devra comporter les documents suivants :</p> <ul style="list-style-type: none"> <input type="checkbox"/> un exemplaire de l'immatriculation de l'OSC/ONG dans le pays d'origine et en Algérie ; ceci s'applique notamment pour les partenaires n'ayant auparavant pas été engagés dans une coopération avec l'UNICEF Algérie <input type="checkbox"/> une pièce jointe I : Déclaration du partenaire signée par un responsable dûment autorisé; <input type="checkbox"/> une pièce jointe II : Identification/profil de l'ONG signé par un responsable dûment autorisé <input type="checkbox"/> une pièce jointe III : Programme Document (Prodoc[s]): <p>Le présent appel à manifestation d'intérêt porte sur cinq domaines différents, et les organisations intéressées peuvent présenter leurs offres dans un domaine ou plus. Les organisations intéressées pourront effectuer leur propre</p>
---	--

évaluation des activités nécessaires pour les lots décrits avant de soumettre leurs offres à l'UNICEF.

Les cinq domaines sont les suivants :

Volet No 1 : Réhabilitation/construction d'infrastructures scolaires

Période de mise en œuvre : décembre 2019 / décembre 2021

Ce volet consiste dans la construction de deux établissements scolaires, une reconstruction partielle d'une école et de la réhabilitation d'un Centre d'Éducation Spécialisée (CES).

Les nouvelles infrastructures devront être fournies en équipements nécessaires à leur fonctionnement. Les écoles seront ainsi pourvues de bureau et de chaises, pour les élèves, les enseignants et le personnel de soutien, de meubles de rangement, de tableaux, de poubelles.

Des équipements complémentaires adaptés seront prévus pour les centres d'éducation spécialisée afin de garantir aux enfants bénéficiaires de bonnes conditions d'accueil.

Les constructions devront répondre aux conditions fixées par les autorités sahraouies. Les bâtiments doivent être résistants aux inondations et fabriqués en briques de béton avec des colonnes et des poutres renforcées. Des installations WASH opérationnelles et des réseaux d'approvisionnement en eau seront également ajoutés pour la construction de la nouvelle école. Les soumissionnaires devront proposer des propositions détaillées selon les besoins spécifiques de chacun des établissements.

CONSTRUCTION DE DEUX NOUVELLES ECOLES

Pour les nouvelles constructions, l'offre sera faite sur base des détails ci-dessous. Néanmoins, le nombre de classes pourra être revu par les autorités sahraouies en fonction du budget disponible.

- Ecole primaire dans le camp de Laayoun accueillant quelques 500 élèves, dont 270 filles à peu près – 10 classes, le bloc administration, une bibliothèque, une salle d'enseignants, une cuisine, une cantine et une salle du gardien, réseau électrique, toilettes, réseau d'eau et réservoir élevé, rampes pour l'accessibilité
- Ecole intermédiaire à Smara accueillant quelques 600 élèves, dont 320 filles à peu près – huit classes, deux salles d'administration, deux laboratoires, une bibliothèque, une salle d'enseignants, une cuisine, une cantine et une salle du gardien, réseau électrique, toilettes, réseau d'eau et réservoir élevé, rampes pour l'accessibilité

RECONSTRUCTION PARTIELLE D'UNE ECOLE

- Ecole intermédiaire du « 10 Mai » dans le camp de Dakhla accueillant 406 élèves, dont 211 filles, (travaux sur la partie non utilisée et proche de l'effondrement) en veillant à ce que les cours puissent continuer dans l'autre partie de l'école pendant la période des travaux. Les travaux de reconstruction / réhabilitation comprendront (sans toutefois s'y limiter) les aspects suivants : reconstruction / réhabilitation des parties endommagées, plâtrage, peinture, réseaux d'eau et d'assainissement, réseau électrique, feuilles de toiture, rampes d'accès au besoin.

REHABILITATION D'UN CENTRE POUR D'EDUCATION SPECIALISEE (CES)

- Afin d'améliorer les conditions d'accueil des enfants handicapés dans les centres d'éducation spécialisée, l'UNICEF prévoit la réhabilitation

du centre d'Aoussert accueillant 55 enfants vivant avec un handicap. L'intervention consistera à la réhabilitation de la structure en incluant une cuisine et une salle utilisée par les éducateurs ainsi que les ajustements visant à améliorer l'accessibilité.

REHABILITATION ET EQUIPEMENT D'UNE SALLE DEDIEE AUX INSPECTEURS DANS CHACUNE DES CINQ DIRECTIONS REGIONALES DE L'EDUCATION

Ce volet comprend la réhabilitation d'une salle pour les inspecteurs d'école dans chaque Direction Régionale de l'Education, soit cinq salles. Des travaux légers seront effectués pour assurer une fermeture adéquate des portes et fenêtres, le fonctionnement des points d'électricité (lumière et prises) ; les murs et plafonds seront remis en état et repeints.

Trois des salles seront fournies en équipements de base de manière à créer un environnement de travail convivial. Un poste de travail sera équipé avec deux bureaux, des chaises, des armoires de rangement, un climatiseur, un ordinateur et une imprimante et une connexion Internet sera assurée.

Volet No 2 : Programme de promotion de l'hygiène et de l'assainissement (WASH)

Période de mise en œuvre : décembre 2019 / mars 2021

Sur base d'une analyse des forces et des faiblesses de l'organisation actuelle du nettoyage et des comportements en lien à l'hygiène dans les écoles, incluant les activités des Brigades d'Hygiène (BH), un renforcement sera proposé s'appuyant sur des activités de promotion de routine et des campagnes ponctuelles.

Ce volet consiste dans la mise en place ...

- d'un programme de renforcement des capacités des enseignants incluant le développement d'activités standards à réaliser avec les enfants
- de campagnes de sensibilisation sur les bonnes pratiques en matière d'hygiène dans les écoles
- de campagne de sensibilisation en direction des parents et familles en collaboration avec les associations de parents d'élèves.

1. En lien avec et pour le personnel des écoles, un programme de formation du personnel sera conçu et sa mise en œuvre sera planifiée avec les autorités centrales et régionales. Les formations seront réalisées au cours de l'année scolaire 2019/2020. Elles viseront à améliorer les opérations liées à l'approvisionnement et la conservation de l'eau, l'entretien des équipements d'assainissement, la maintenance régulière des installations, la réparation de plomberie simple et de pannes mineures (colmatage de latrines ou de fosses, fuites d'eau, etc.) ou le nettoyage des toilettes. Un kit de maintenance, sur base des besoins spécifiques) sera fourni incluant des équipements et produits de base (outils, seaux, balais, brosses, chiffons de nettoyage, etc.). Des activités standards seront conceptualisées à l'usage du personnel des écoles pour promouvoir les bonnes pratiques hygiéniques auprès des enfants et le personnel sera formé à leur mise en œuvre. Elles porteront sur des thématiques particulières, telles que le lavage des mains au savon, en particulier à des moments spécifiques (après les repas ou l'utilisation des toilettes ...), l'hygiène de la bouche, la propreté générale du corps et des cheveux, le nettoyage des salles de classe et des latrines, la conservation de l'eau, le respect des points d'eau, ...

2. Des séances de sensibilisation des enfants sur le bon usage et la propreté des installations, l'hygiène et la conservation de l'eau seront organisées régulièrement et leur impact sur les comportements mesuré et documenté.

Ces activités de promotion de l'hygiène seront réalisées dans les 21 écoles ayant bénéficié d'une intervention de l'UNICEF en 2017/2018 et 17 prévues de 2019/2021, soit 38 établissements. Elles seront conduites en lien avec des activités curriculaires en coordination avec les enseignants ou seront réalisées ponctuellement hors des classes, pour des campagnes de nettoyage par exemple. La diffusion de messages sera soutenue en utilisant les radios dans les écoles ; des supports seront réalisés par le biais de concours de rédaction ou de dessin ; de pièces de théâtre seront soutenues sur des thématiques portant sur l'hygiène ou l'environnement. Des événements seront en outre organisés en lien avec la journée mondiale de l'eau (22 mars), la journée mondiale de l'hygiène menstruelle (28 mai), la journée mondiale du lavage des mains (15 octobre) ou la journée mondiale des toilettes (19 novembre).

3. Des campagnes de sensibilisation plus larges dans les camps seront soutenues en partenariats avec les autorités régionales, les directeurs d'écoles, les enseignants et les associations de parents d'élèves.

Volet No 3 : Renforcement des capacités du personnel éducatif

Période de mise en œuvre : décembre 2019 / mars 2021

Ce volet vise à poursuivre le renforcement des connaissances et des capacités du personnel de l'éducation dans la continuité de l'intervention initiée en 2017 par l'UNICEF.

Cette activité fait suite à une évaluation des besoins en renforcement des capacités des différentes catégories du personnel de l'enseignement sahraoui.

Un plan de formation a été élaboré sur la base des besoins identifiés pour chaque catégorie, des modules de formation conçus sur la pédagogie (l'un pour les superviseurs et les formateurs et l'autre pour les enseignants) et sur l'ingénierie de la formation (évaluation, diagnostic, remédiation, pratiques alternatives de discipline des enfants). ...).

La formation des formateurs s'achèvera en 2019 et permettra de poursuivre et de systématiser les formations en cascade qui toucheront l'ensemble des enseignants et du personnel d'encadrement. Pour ce faire, l'UNICEF s'appuiera sur la formation de 475 agents d'enseignement, dont 30 inspecteurs, 16 formateurs du 9 juin, près de 30 directeurs d'école primaire, 10 directeurs d'école intermédiaire et 386 enseignants coordonnateurs de sous-cycle dans leurs écoles primaires ou intermédiaires respectives. Un premier exercice d'inventaire sera achevé à l'issue de cette première phase afin d'évaluer l'acquisition de connaissances et d'informer les prochaines étapes ; les résultats seront rapportés dans le premier rapport intermédiaire. En outre, l'évaluation réalisée sur la nécessité de renforcer la didactique dans différents domaines tels que les langues, les sciences, les mathématiques, permettra de concevoir un plan de formation et des modules de formation. Le projet permettra la mise en place de sessions de formation pour les formateurs, puis pour tous les enseignants concernés. En outre, le projet permettra de renforcer les capacités de gestion de l'éducation dans les domaines de la discipline des enfants, de la sécurité de l'école, des relations avec les parents / des réseaux avec les communautés, etc. changements de comportement dans les écoles et les salles de classe.

Volet No 4 : Réalisation de la deuxième phase du Système d'Information de Gestion de l'Éducation (SIGE / EMIS)

Période de mise en œuvre : décembre 2019 / février 2021

Ce volet est une continuation d'une intervention lancée par les autorités sahraouies en 2017 pour le renforcement de la génération, de la gestion et de l'analyse des informations du secteur de l'éducation.

Les données en éducation ont longtemps été compilées manuellement au niveau central, une fois reçues des cinq directions régionales. Entre 2017 et 2019, l'UNICEF en partenariat avec CISP, a soutenu la mise en œuvre d'un système informatisé de gestion des informations en éducation afin de standardiser la collecte de données aux niveaux local, régional et central. Les autorités de l'éducation disposent aujourd'hui d'une base de données au niveau central qui permet de compiler les informations essentielles et d'effectuer des analyses fines sur les taux de scolarisation, de rétention ou d'abandon. La continuation du soutien de l'UNICEF vise à améliorer la qualité des informations et de leur analyse en soutien à une planification et à un suivi plus pointu des interventions dans ce secteur.

Cette phase d'activité consistera à déployer le système aux niveaux régional et local, tout en effectuant des tests systématiques et en assurant son appropriation par les utilisateurs à tous les niveaux – écoles, directions régionales et niveau central. L'assistance technique recherchée consistera à mettre à l'essai le système à tous les niveaux et à effectuer les ajustements nécessaires. Elle permettra aussi la formation du personnel éducatif à la gestion et à la maintenance du SIGE, sera assurée au cours de toute l'année scolaire 2019/2020, afin de promouvoir une appropriation complète du SIGE par les personnels de l'éducation. Sur base des équipements fournis antérieurement, une évaluation du matériel informatique nécessaire déterminera les achats nécessaires pour permettre la généralisation l'utilisation du SIGE dans tous les camps. Elle permettra in fine la production par l'EMIS de rapports trimestriels consolidés dont la qualité sera régulièrement évaluée.

Volet No 5 : Promotion de la participation des élèves

Période de mise en œuvre : décembre 2019 / février 2021

Cette initiative s'inscrit dans le cadre d'une promotion de la responsabilisation de tous acteurs du système éducatif – personnel éducatif, enfants, parents, communautés et autres parties prenantes. Elle vise particulièrement à promouvoir la responsabilité des enfants en leur soutenant leur prise de la parole et leur capacité à influencer les décisions pertinentes relatives à leur scolarisation. Cette approche participative apportera des avantages importants (participation, appropriation des méthodes et des contenus, réduction des risques de préjudice, respect de leur environnement, ...) et stimulera le débat grâce à une participation inclusive.

- L'intervention consistera dans la mise en place d'un mécanisme permettant la participation des élèves par des activités de promotion et de facilitation autour de l'installation de boîtes à suggestions dans des 33 écoles ciblées. Il facilitera en outre le développement de mécanisme d'échanges et de traitement des avis et suggestions recueillies, en étroite collaboration avec les personnels éducatifs et d'encadrement et des associations de parents d'élèves. Il visera en outre l'identification d'informations préoccupantes ou plus généralement de situation

	individuelle ou collective requérant une réponse administrative, sociale ou éducative	
2.1 Indicative timelines	Call for Expression of Interest issue date	[15/10/2019]
	Deadline for submissions of CSO proposals	[07/11/2019]
	Deadline for requests of additional information/ clarifications	[20/10/2018]
	Review of CSO submissions	[15/11/2019]
	Notification of results communicated to CSO	[20/11/2019]

Section 3: Process and timelines	
3.1 Review & evaluation of CSO submissions	<p>Les soumissions des OSC/ONG seront évaluées par le Comité d'évaluation des partenariats en concertation avec des spécialistes techniques, sur la base des critères énumérés dans les sections 3.2 et 3.3 ci-après. Seules les soumissions conformes aux critères d'éligibilité et d'exclusion remplissant les conditions requises pourront être examinées. Les résultats de l'examen serviront à catégoriser et sélectionner les OSC/ONG en rapport avec les résultats spécifiques exposés dans la section 1.3 ci-avant.</p> <p>Il convient de noter que la participation à cet appel à manifestation d'intérêt ne constitue en aucune manière une garantie d'être sélectionné pour un accord de partenariat avec l'UNICEF.</p> <p>L'UNICEF se réserve le droit d'inviter des partenaires de son choix à réexaminer et à finaliser des propositions de partenariats conformément aux critères exposés dans la section 3.4 ci-après et aux politiques et procédures de l'UNICEF applicables en matière de partenariat avec les OSC/ONG.</p>
3.2 Eligibility & exclusion criteria	<p>Critères d'éligibilité</p> <p>L'OSC/ONG doit :</p> <p>a) être immatriculée en Algérie (les circonstances particulières des OSC/ONG internationales opérant dans le pays seront prises en compte) ;</p> <p>b) ne pas être une institution figurant dans la liste du Comité des sanctions du Conseil de Sécurité de l'ONU.</p> <p><input type="checkbox"/> Critères d'exclusion</p> <p>Les soumissions qui a) ne sont pas envoyées avant la date limite spécifiée et b) ne contiennent pas tous les documents obligatoires dûment complétés et signés, ou c) ne respectent pas les spécifications exposées dans cet appel à manifestation d'intérêt, seront exclues du processus de sélection.</p>
3.3 Selection criteria	L'UNICEF examinera les données probantes fournies par l'OSC/ONG dans la soumission et évaluera les candidatures sur la base des critères suivants :

	<p>Pertinence, qualité, cohérence et efficacité de la proposition (60%)</p>	<p>Revue du programme proposé :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Pertinence de la proposition par rapport aux résultats attendus dans chaque domaine spécifique • Clarté de l'approche stratégique, des activités et des résultats spécifiés • Caractère novateur de l'approche • Pérennité de l'intervention • Pragmatisme et pertinence de la proposition financière • Adéquation/efficacité et clarté du budget proposé (y compris la contribution de l'OSC/ONG)
	<p>Capacités institutionnelles et administratives (30%)</p>	<p>Comprend l'examen de la structure de l'OSC/ONG :</p> <ul style="list-style-type: none"> <input type="checkbox"/> compétences de gestion et de capacités financières y compris dans le domaine de la gestion des risques de fraude, de corruption, d'exploitation et d'abus sexuels <input type="checkbox"/> expérience et expertise dans le domaine concerné <input type="checkbox"/> capacité technique du personnel de base et d'appui <input type="checkbox"/> expérience en termes de présence sur le terrain, de relations et de dialogue avec les communautés locales <input type="checkbox"/> expertise et pratiques en matière de suivi et d'évaluation <input type="checkbox"/> expérience de travail avec les Nations Unies / l'UNICEF
	<p>Autres (10%).</p>	<p>Comprend un examen des autres questions relatives à :</p> <ul style="list-style-type: none"> • l'accès et les considérations de sécurité • les considérations relatives au genre • la répliquabilité / mise à l'échelle • la participation dans les mécanismes de coordination • Etc.
<p>3.4 Prospective partnership agreement</p>	<p>Seules les OSC/NGO dont les dossiers ont été présélectionnés seront contactées dans un délai de deux semaines après la clôture du délai pour l'appel à manifestation d'intérêt. Les candidatures dont les soumissions ont été jugées comme présentant un avantage comparatif pour atteindre les résultats en faveur des enfants exposés dans la section 1.3 seront invitées à prendre part à des consultations complémentaires conjointes afin de finaliser l'accord de partenariat sur la base des critères suivants :</p> <ul style="list-style-type: none"> <input type="checkbox"/> la définition des priorités de l'intervention conformément au plan de travail ; <input type="checkbox"/> la disponibilité des fonds destinés à soutenir l'intervention ; <input type="checkbox"/> la complémentarité des actions proposées avec les interventions en cours ou suggérées. <p>Une fois finalisée sur le plan technique, la proposition de partenariat sera soumise au même comité de sélection puis au Représentant de l'UNICEF en Algérie pour examen et approbation. Il convient de noter toutefois que l'approbation ou le rejet de tout accord de partenariat revient en dernier ressort au Représentant au nom de l'UNICEF.</p>	

	Toutes les OSC/ONG seront informées des résultats de leur soumission par voie de communication envoyée à l'adresse électronique indiquée dans la soumission des OSC/ONG.
--	--

ATTACHMENT I – PARTNER DECLARATION (TO BE COMPLETED BY CSO/NGO APPLICANT)

Cette déclaration a pour but de déterminer si le partenaire éventuel est attaché aux valeurs et aux principes de l'UNICEF. Les informations fournies dans ce formulaire serviront à appuyer l'examen et l'évaluation des soumissions des OSC/ONG, tel que décrit dans la section 3 de l'appel à manifestation d'intérêt.

Partner Declaration

Name of organisation: _____

Partner	Yes	No
<p>En répondant par l'affirmative, l'organisation confirme que ni l'organisation ni aucun de ses membres ne sont mentionnés sur les listes de sanctions ciblées du Conseil de sécurité des Nations Unies. United Nations Security Council targeted sanctions lists http://www.un.org/sc/committees/list_compens.shtml</p>		
<p>En répondant par l'affirmative, l'organisation confirme son attachement aux valeurs fondamentales de l'ONU, à la Convention relative aux droits de l'enfant (CDE), à la Convention sur l'élimination de toutes les formes de discrimination à l'égard des femmes (CEDAW) et à la Convention relative aux droits de l'enfant. les droits des personnes handicapées (CDPH). http://www.unicef.org/crc/ http://www.ohchr.org/EN/ProfessionalInterest/Pages/CERD.aspx http://www.un.org/disabilities/convention/conventionfull.shtml</p>		
<p>L'organisation dispose-t-elle d'un rapport annuel accessible au public ? Joindre le dernier rapport ou fournir une URL</p>		
<p>L'organisation a-t-elle un audit annuel des états financiers ? Joindre le dernier rapport ou fournir une URL</p>		

En tant que représentant officiel de l'organisation susmentionnée, je déclare que les informations fournies dans cette déclaration et cet appel à manifestation d'intérêt sont complètes et exactes, et je comprends qu'elles sont soumises à la vérification de l'UNICEF.

Signature

Nom et titre du représentant du partenaire dûment autorisé

Nom du partenaire

Date

ATTACHMENT II – CSO/NGO IDENTIFICATION PROFILE (TO BE COMPLETED BY CSO/NGO APPLICANT)

Ce profil a pour but de fournir à l'UNICEF Algérie les références de contacts utiles ayant trait à son mandat, son secteur d'activité, ses capacités techniques et de gestion, et son avantage comparatif en rapport avec le(s) programme(s) proposé(s).
 Les informations fournies dans ce formulaire serviront à appuyer l'examen et l'évaluation des soumissions des OSC, tel que décrit dans la section 3 de l'appel à manifestation d'intérêt

Section 1. CSO/NGO information			
1.1 Organization information	Organization Name		
	Acronym		
	Category of CSO ¹		
	Address		
	Registration number	(copy of registration to be attached)	
	Telephone		
	Website		
1.2 Head of Organisation	Name, Surname		
	Function		
	Email		
	Telephone		
1.3 Contact person (if different from 1.2)	Name, Surname		
	Function		
	Email		
	Telephone		
1.4 Programme Proposal title(s) submitted with Application			

¹ Choose between: National NGO (NGO); International NGO (INGO); Academic Institution; Community Based Organisation (CBO); Foundation; Other (please specify).

Section 2. CSO expertise and experience in the sector area				
2.1 CSO mandate, sector area and geographic coverage	<i>Outline the organisation's mandate, field of work and geographic coverage</i>			
2.2 Available expertise and specialists	<i>Outline the distinctive technical capacity of the organisation in the sector area</i>			
2.3 Key results achieved over the past 5 years	<i>Outline of key results achieved in sector area in recent years, including any recognition received at local / global level for the work in the sector area</i>			
Section 3. Local experience, experience with projects of similar nature and community relations				
3.1 Ongoing programmes in sector area	<i>Outline of type / scope of ongoing programmes in the sector area</i>			
3.2 Knowledge of the local context	<i>Outline of presence and community relations in the proposed programme location(s)</i>			
3.3 Projects of similar nature	<i>Outline of projects of similar nature previously implemented</i>			
3.4 Existing networks	<i>Outline of ongoing collaborations with national institutions and local communities in the sector area</i>			
Section 4. Management Ability				
4.1 Annual budget	Size of annual budget (previous year, USD)			
	Source of core funds or income			
	Main funding partners/ donors			
4.2 Core staff	<i>Outline of number and key functions of core organisation staff</i>			
4.3 Any other information demonstrating financial capacity	<i>E.g. results of previous capacity assessments if available (such as the micro assessment)</i>			
Section 5. Experience of working with UN/ UNICEF				
Programme/project title	Total budget (USD)	Funding UN agency	Year end	Key results achieved
1.				
2.				
3.				

ATTACHMENT III – PROGRAMME PROPOSAL (TO BE COMPLETED BY CSO APPLICANT)

The purpose of this proposal is to provide an outline of the proposed intervention for which the CSO is proposing to partner with UNICEF. [If the Call for Expression of Interest allows for multiple submissions, the following text may be added: A separate form should be filled for each programme proposal submitted.]

Information provided in this form will be used to inform the review and evaluation of CSO submissions as outlined in the Call for Expression of Interest under section 3.

Section 1. Proposal overview

1.1 Programme title			
1.2 Results to which the programme contributes	<i>Refer to Section 1.3 of the Call for Expression of Interest</i>		
1.3 Programme duration	<i>Number of months, From MM/YYYY to MM/YYYY</i>		
1.4 Geographical coverage	<i>State/ province, etc.</i>		
1.5 Population focus	<i>Number of beneficiaries / groups</i>		
1.6 Programme Budget	From CSO		%
	From UNICEF		%
	Total		

Section 2. Programme description

2.1 Rationale/ justification <i>(3 to 5 paragraphs; max 400 words)</i>	<p>“Why” this programme <i>This section outlines the problem statement, the context and the rationale for the Programme:</i></p> <ul style="list-style-type: none"> <i>Overview of the existing problem, using data (disaggregated) from existing reports; who is affected and what are the barriers/bottlenecks to outcomes for children?</i> <i>How the problem is linked to “national” priorities and policies;</i> <i>The relevance of the Programme in addressing problem identified.</i> 			
2.2 Expected results <i>(No narrative required)</i>	<p>“What” this programme will achieve <i>The table below defines the programme results framework (results and their link to results defined in the country programme and/or humanitarian response plan; specific indicators, baselines, targets and MOV for each programme output).</i></p>			
Result statement	Performance indicator/s	Baseline	Target	Means of Verification ²
Corresponding result from Humanitarian Response Plan ³	- Xxx - Xxx			
Programme Output 1	<i>List each indicator in a separate line</i>			

² The specific sources from which the status of each of the performance indicators can be ascertained. If any data source is a survey or a study which the implementing partner is planning to conduct for this programme, this should be planned and budgeted for in section 3 below (programme workplan and budget).

³ Refer to Section 1.3 of the Call for Expression of Interest. If the programme contributes to more than one result, each should be identified in a separate line, with programme outputs listed below each corresponding result..

Service or product resulting from the programme				
Programme Output 2				
Programme Output 3				
2.3 Gender, Equity and Sustainability <i>(3 paragraphs; max 250 words)</i>	<i>“How” this programme takes into account gender, equity and sustainability This section briefly mentions the practical measures taken in the programme to address gender, equity and sustainability considerations.</i>			
2.4 Partner’s contribution <i>(1 paragraph; max 100 words)</i>	<i>This section briefly outlines the partner specific contribution to the programme (monetary or in-kind)</i>			
2.5 Other partners involved <i>(1 paragraph; max 100 words)</i>	<i>“With whom” will this programme works in partnership This section outlines other partners who have a role in programme implementation, including other organisation providing technical and financial support for the programme.</i>			
2.6 Additional documentation <i>(1 paragraph; max 100 words)</i>	<i>Additional documentation can be mentioned here for reference.</i>			

Section 3. Programme work plan and budget

The table below defines the programme implementation work plan (the specific activities to be undertaken towards achievement of each of the programme outputs; the schedule of implementation; and the planned budget, including the CSO and UNICEF's contributions to the programme)

Note: Text and costs in blue provided as an example.

Result Level	Result/activity	Timeframe (quarters/year(s))					Total (CSO+UNICEF)	CSO contribution	UNICEF contribution	
		Q1	Q2	Q3	Q4	Year2			Cash ⁴	Supply
Progr. Output 1:	Output statement <i>E.g. Community-based management of SAM introduced in 200 villages in 10 districts</i> Performance indicator(s), - # children receiving RUFT/in patient - # children receiving RUFT/ community - recovery rate						400,000	10,000	190,000	200,000
Act.1.1	Activity statement <i>Organise training of 500 health workers in community nutrition in 10 districts</i>	X	x				100,000		100,000	
Act. 1.2	Activity statement <i>Undertake community outreach activities & referral in 200 villages in 10 districts</i>	X	x	x	x		50,000		50,000	
Act. 1.3	Activity statement <i>Provide nutrition equipment & supplies in 50 health centres</i>	X			x		200,000			200,000
Act. 1.4	Activity statement <i>Programme management and technical supervision</i>	X	x	x	x		50,000	10,000	40,000	
Progr. Output 2:	Output statement XXX Performance indicator(s): Xxx						Sub-total output 2	Sub-total output 2	Sub-total output 2	Sub-total output 2

⁴ The budget is prepared in the currency of implementation. Most generally, this correspond to the local currency in the country.

Result Level	Result/activity	Timeframe (quarters/year(s))					Total (CSO+UNICEF)	CSO contribution	UNICEF contribution	
		Q1	Q2	Q3	Q4	Year2			Cash ⁴	Supply
Act 2.1	Activity statement ⁵									
Act. 2.2										
Progr. Output 3:	Output statement xxx Performance indicator(s): Xxx						Sub-total output 3	Sub-total output 3	Sub-total output 3	Sub-total output 3
Act 3.1	Activity statement									
Act 3.2										
Sub-total for the outputs										
Progr. Output 4	Output statement Effective and efficient programme management Performance indicator(s): Xxx						Sub-total output 4	Sub-total output 4	Sub-total output 4	Sub-total output 4
Act 4.1	<i>Standard activity:</i> In-country management & support staff ⁶ pro-rated to their contribution to the programme (representation, planning, coordination, logistics, admin, finance)									
Act 4.2	<i>Standard activity:</i> Operational costs pro-rated to their contribution to the programme (office space, equipment, office supplies, maintenance)									
Act 4.3	<i>Standard activity:</i> Planning, monitoring, evaluation and communication ⁷ , pro-rated to									

⁵ Costs budgeted as part of the programme output budgeting include the following:

- Cash for activities, such as workshop or trainings;
- Cost of supplies that directly assist beneficiaries or beneficiaries institutions, including warehousing, transport and assembling;
- Technical assistance and costs of technical staff to directly support beneficiaries / beneficiary institutions (experts in health, education, protection, etc.);
- Cost of surveys and other data collection activities in relation to beneficiaries or measurement or programme expected results;
- Communication activities to directly support programme planned results.

⁶ Costs of technical assistance/staff directly related to the achievement of planned results are budgeted as part of programme output budgeting, see above footnote 4.

⁷ Costs of M&E and communication activities directly related to the achievement of the planned results re budgeted as part of the programme output budgeting, see above footnote 4.

Result Level	Result/activity	Timeframe (quarters/year(s))					Total (CSO+UNI CEF)	CSO contribution	UNICEF contribution	
		Q1	Q2	Q3	Q4	Year2			Cash ⁴	Supply
	their contribution to the programme (venue, travels, etc.)									
Sub-total for programme costs										
HQ costs ⁸	HQ technical support ⁹ (7% of the cash component)									
Total programme document budget										

⁸ Only payable to organizations with headquarters outside of the country of implementation.

⁹ Amount is an estimate. Amount paid is a standard 7% on actual expenditures subject to calculation exclusions as per Annex I of the CSO Procedure.

FOR UNICEF INTERNAL USE

Specialists completing the evaluation of CSO submissions against selection criteria	Title	Signature	Date
Section 6. Recommendation			
Recommendation	<i>Summary of the recommendation: which CSOs and proposal(s) should be considered for partnership with UNICEF</i>		

Upon finalisation of the selection process:

- The Recommendation is reviewed by the Head of Section who will guide decision on joint review and finalisation of the partnership proposal and agreement with the selected CSO partner(s);
- Results of the selection process are communicated to all CSO Applicants. Offices may use Annex x – *Sample letter for notifying results to CSO Applicants* to this effect.

Head of Section	Title	Signature	Date

The Evaluation of CSO Submissions should be subsequently attached as a supporting document to the standard PRC Submission and Approval Form (Annex L) when proposals for partnership agreements selected through the Call for Expression of Interest are submitted for approval by the Representative.